

CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 01 juillet 2021 à 18 heures 45 minutes
Salle socio éducative de Prissé la Charrière

Présents :

Mme BAILLARGUET Emilie, M. BERTHAUD Jimmy, Mme FORGEARD Sylvie, Mme GAUFFICHON Annie, Mme MARQUIS Fernande, Mme OUVRART Sandrine, Mme ROBIER Yvette, M. SALANON Jean-François, Mme SAVIN Brigitte, Mme TEILLET Karine, M. VENEAU Antoine

Procuration(s) :

Absent(s) :

Mme PAQUET Stéphanie

Excusé(s) :

Mme LAJOUAIS Amanda

Secrétaire de séance : Mme TEILLET Karine

Président de séance : M. SALANON Jean-François

Monsieur le Président, avant d'ouvrir la séance, informe le Conseil d'Administration que Mme AUDREN-DYON Annick est démissionnaire de ses fonctions d'administratrice du Centre Communal d'Action Sociale. Il installe Mme SAVIN Brigitte, nommée par arrêté du maire comme nouvelle administratrice.

Approbation du dernier compte-rendu du 8 avril 2021

Aucune remarque n'étant émise, le compte-rendu du 8 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

Numéro interne de l'acte : 2021-05

Objet : Dossiers de demande d'aide

Le département des Deux-Sèvres - Relais Médico Social de Frontenay Rohan Rohan a adressé auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Plaine-d'Argenson deux dossiers unique d'aide pour écriéter des dettes d'électricité.

Après avoir étudié les dossiers, entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration décide l'attribution :

Premier dossier : d'une aide de 400 euros qui sera versée directement à l'entreprise SEOLIS,

Deuxième dossier : d'une aide de 150 euros qui sera versée directement à l'entreprise SEOLIS : elle est conditionnée au fait que la personne devra se rapprocher de l'UDAF pour des conseils et un accompagnement personnalisé afin de l'aider à gérer son budget. Une attestation sur l'honneur certifiant son engagement dans cette démarche sera à minima demandée.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Fait à Plaine-d'Argenson , le 2 juillet 2021

Le Président,

Jean-François SALANON

